

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 8 AVRIL 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 8 avril 2013 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 14 - Présents : 13 – 13 votants
Absent excusé : Gilbert DUFOUR (pas de pouvoir)

Invité : Monsieur PIEMONTESE, Trésorier général
Madame GRANÉ, Secrétaire Générale de la commune de Jarnioux

Secrétaires de séance : Patricia THERY et Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 4 mars est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) Demande de subvention du Sou des Ecoles

Les demandes de subvention motivées devaient être déposées en mairie avant le 28 février 2013. Un rappel a été fait au Sou des Ecoles qui ne l'avait pas déposé dans les délais. Début mars, leur demande est parvenue sans bilan financier ; celui-ci a été remis en mairie de 26 mars. Le Sou des Ecoles souhaite obtenir une subvention de 800 €.

Monsieur le Maire propose d'inscrire au budget 2013 une somme de 500 €, identique à celle de l'année dernière, et demande l'avis du conseil.

A la majorité, les conseillers sont d'accord pour attribuer la somme de 500 € et apportent les remarques suivantes :

- La demande n'a pas été transmise dans les délais
- Etant donné qu'il y a plus d'enfants scolarisés, il devrait y avoir plus d'investissement de la part des familles, plus de mobilisation pour récolter des fonds au profit du Sou
- La commune participe financièrement à l'animation musicale de la troupe lyonnaise de SLAM, « La tribut du Verbe ».

Monsieur le Maire soumet au vote la proposition de 500 €.

- *Au Vote : 11 voix pour – 2 voix contre (A. DESSAINTJEAN et B. GOUTTENOIRE)*

2) Tarif du spectacle « La Tribut du Verbe »

Il convient de fixer le tarif d'entrée de la prochaine soirée organisée par la Commission Culture, à la Salle des Fêtes, le 18 mai prochain, spectacle donné par la troupe lyonnaise de SLAM, « La tribut du Verbe ».

Il est proposé d'appliquer le même tarif qu'en 2012 :

Moins de 10 ans gratuit, de 10 à 15 ans : 5 €, au-delà : 8 €

Etes-vous d'accord pour prendre une délibération en ce sens ?

- *Au Vote : 13 voix pour*

3) Budget « Le Pilon » - Approbation du compte administratif 2012

Le bilan de clôture de l'opération « le Pilon » a été approuvé lors du vote du budget 2012. Il s'agit par le vote de ce compte administratif de constater effectivement la clôture définitive de cette opération.

Dépenses de fonctionnement : 0 € Dépenses d'investissement : 0 €
Recettes de fonctionnement : 0 € Recettes d'investissement : 0 €
Résultat global de clôture de l'exercice 2012 : 0 €

Conformément à la loi, Monsieur le Maire quitte la salle avant le vote.
Monsieur Yves DE CHALENDAR, en sa qualité de doyen, préside la séance et met au vote l'adoption du compte administratif 2012 du budget « le Pilon ».

Adoption à l'unanimité : **12 voix pour**

- Retour de Monsieur le Maire qui préside à nouveau.

4) Budget « Le Pilon » - Approbation du compte de gestion 2012

Il s'agit d'entériner le document comptable produit par la trésorerie. Il est conforme au compte administratif.

Monsieur le Maire propose d'adopter le compte de gestion.

Adoption à l'unanimité : **13 voix pour**

5) Budget principal - Approbation du compte administratif 2012

Il s'agit de l'ensemble des opérations réalisées en 2012.

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 327 755,87 €
Recettes : 371 666,15 €
Soit un excédent de 43 910,28 €

Résultat de clôture fonctionnement pour 2012 :

| | |
|-------------------------------------|---------------|
| excédent 2012 | 43 910,28 € |
| résultat clôture 2011 | +116 254,59 € |
| part 2012 affectée à investissement | -41 155,46 € |
| déficit reporté Le Pilon | -39 883,79 € |
| résultat clôture 2012 | +79 125,62 € |

INVESTISSEMENT

| | |
|---------------------|--------------|
| Dépenses | 74 436,74 € |
| Recettes | 130 076,08 € |
| Soit un excédent de | 55 639,34 € |

Résultats de clôture investissement pour 2012 :

| | |
|-----------------------|--------------|
| excédent 2012 | 55 639,34 € |
| résultat clôture 2011 | -89 740,69 € |
| résultat clôture 2012 | -34 101,35 € |

Soit un résultat global de clôture de l'exercice 2012 de 45 024,27 € (79 125,62 -34 101,35)

Conformément à la loi, Monsieur le Maire quitte la salle avant le vote.
Monsieur Yves DE CHALENDAR, en sa qualité de doyen, préside la séance et met au vote l'adoption du compte administratif 2012 du budget communal.

Adoption à l'unanimité : **12 voix pour**

- Retour de Monsieur le Maire qui préside à nouveau.

6) Budget principal - Approbation du compte de gestion 2012

Il s'agit d'entériner le document comptable produit par la trésorerie. Il est conforme au compte administratif.

Monsieur le Maire propose d'adopter le compte de gestion.

Adoption à l'unanimité : **13 voix pour**

6) Budget principal – Affectation du résultat de fonctionnement

Le compte administratif 2012 fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 79 125,62 €. Il est proposé de l'affecter de la manière suivante :

50 971,27 € excédents de fonctionnement reporté (compte recettes fonctionnement 002)
28 154,35 € excédents de fonctionnement capitalisés (compte recettes investissement 1068)

Adoption à l'unanimité : **13 voix pour**

7) Budgétisation SYDER - SIVU Vallée de l'Ombre - SIA du Pont Sollières

Pour 2013, le montant total des charges dues au SYDER est de 34 830,79 €, la participation totale de Jarnioux au SIVU est de 11 340,63 € et la contribution du SIA est de 8 431,56 €.

Monsieur le Maire propose d'augmenter la fiscalisation de 2 % pour 2013, soit la répartition suivante :

| | | fiscalisation | inscription au budget |
|-----------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| charges dues au SYDER | 34 830,79 € | 34 830,79 € | 0,00 € |
| charges dues au SIVU | 11 340,63 € | 2 243,73 € | 9 096,90 € |
| charges dues au SIA | 8 431,56 € | 0,00 € | 8 431,56 € |
| totaux | 54 602,98 € | 37 074,52 € | 17 528 ,46€ |

Pour mémoire, le montant fiscalisé en 2012 était de 36 347,57 €.

Adoption à l'unanimité : **13 voix pour**

7) Taux d'imposition 2013

Monsieur le maire propose de ne pas modifier les 3 taux actuels d'imposition, en vigueur depuis 2003, soit

- taxe d'habitation 16,50 %
- taxe foncière bâti 17,10 %
- taxe foncière non bâti 17,75 %

Adoption à l'unanimité : **13 voix pour**

8) Budget principal – Budget primitif 2013

Monsieur le Maire expose le projet de budget primitif en fonctionnement et investissement poste par poste et demande l'avis du conseil pour l'inscription d'une opération à la section investissement.

Il s'agit de l'aménagement de la cantine scolaire et de la bibliothèque prévue dans l'ancienne maison Favrot.

Cette opération est chiffrée pour un total de 507 900 € comprenant le montant des travaux, la maîtrise d'œuvre, le bureau de contrôle, le coordinateur SPS, les concessionnaires pour les raccordements aux réseaux, la TVA.

Des subventions ont été demandées au Département dans le cadre du contrat pluriannuel ainsi qu'à l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Une subvention sera demandée à nos parlementaires dans le cadre d'aide au financement de projets d'équipement.

Monsieur le Maire laisse la parole aux membres du conseil.

Sachant que ce bâtiment a été acheté dans l'optique d'y installer une cantine et une bibliothèque, D. GERVAIS y est favorable et sa remarque est partagée par plusieurs conseillers.

Sachant que les membres de la Commission Finances-Budget, lors de la préparation budgétaire, avaient à la majorité émis un avis défavorable, ceux-ci réitérent leur position :

- souhait de reporter cette opération au vu des emprunts en cours et de celui à contracter pour cette réalisation,
- des opérations d'investissement proposées au budget 2012 n'ont pas été retenues alors que des dossiers avaient été préparés et chiffrés, et ne sont pas inscrites au budget 2013 :

Pour mémoire :

- mise en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite des WC de la salle des fêtes : 30 190 € (obligatoire au 1^{er} janvier 2015)
- remise en état de la pièce sanitaire de l'école : 11 180 €
- remise en état de la cage d'escalier de l'école côté cour de récréation : 5 700 €

Après débat, Monsieur le Maire met au vote sa proposition d'inscrire l'opération « Aménagement d'une cantine et d'une bibliothèque » au budget 2013.

- *Au Vote :* **8 voix pour**
 1 abstention (A. DESSAINTJEAN)
 4 voix contre (Y. DE CHALENDAR, F. ROMAN, P. THERY, F. PLANEL)

L'opération est inscrite au budget investissement 2013.

| opérations proposées à la section investissement | montant |
|--|--------------|
| Sculpture du blason de Jarnioux | 1 600,00 € |
| Ecole – photocopieur | 2 300,00 € |
| Matériels divers | 6 970,00 € |
| Frais d'études, d'élaboration tableau de classement des voiries communales | 7 000,00 € |
| Aménagement sécurité centre bourg | 10 500,00 € |
| Eglise : amélioration de l'accès pour handicapés | 2 220,00 € |
| Ecole : création d'une rampe d'accès pour handicapés | 5 835,00 € |
| Aménagement cantine scolaire et bibliothèque | 507 900,00 € |

Monsieur le Maire met au vote la proposition de budget primitif 2013

Fonctionnement équilibré à hauteur de 404 730,27 €

Investissement équilibré à hauteur de 637 483,48 €

- *Au Vote :* **9 voix pour**
 4 voix contre (Y. DE CHALENDAR, F. ROMAN, P. THERY, F. PLANEL)

Le budget primitif 2013 est donc adopté.

Informations diverses

- Demande d'occupation par le Sou des Ecoles de l'ancien local pompiers

Le Sou des Ecoles souhaite établir un point relais pour la vente de légumes et fruits de production locale, ceci avec la collaboration de l'entreprise « Le Panier Malin » située dans l'Ain. Principe : chaque semaine, une présélection de produits est proposée, les commandes sont à passer le lundi pour une livraison le vendredi. Le Sou réceptionnerait les paniers le vendredi matin, les stockerait dans l'ancien local pompiers, et les redistribuerait l'après-midi. Le bénéfice de ce commerce permettra au Sou des Ecoles de financer certaines de leurs activités.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil.

- *Au Vote :* **13 voix pour**

- Point sur le périscolaire

F. ROMAN fait un point sur la fréquentation de la garderie périscolaire du 1^{er} trimestre 2013.

La fréquentation est de **1 186 heures**, soit une moyenne hebdomadaire de 118,6 h.

C'est + 22,5% par rapport à la fréquentation du 1^{er} trimestre 2012 (968 h)

C'est – 42,3% par rapport à l'estimation faite par les parents lors de l'enquête en 2012 (2 055 h)

C'est – 16,5% par rapport à l'hypothèse retenue pour établir les prévisions adressées à la CAF (1 420 h).

- Occupation de la salle des fêtes par l'école

Une demande va être adressée à Madame la Directrice de l'école pour que les enfants fassent l'activité physique à la salle des fêtes le vendredi matin et non plus l'après-midi. En effet, le ménage est réalisé en fin de matinée, ceci permettrait de laisser une salle propre pour la location de celle-ci le week-end.

- Opération « Rosé d'Eté »

Manifestation prévue la 1^{ère} semaine de juillet 2013.

D. LE GOFF a participé à une réunion d'information à Charnay le 3 avril : 30 villages dont Jarnioux, confirment leur participation. Le thème est « le rosé de gare en gare » articulé autour d'une randonnée pédestre le vendredi. Outre la décoration en rose de certains bâtiments, l'achat de colifichets et objets publicitaires est à prévoir. Un devis est à demander pour teinter en rose l'éclairage d'un bâtiment public lors de cette semaine.

La commission Culture qui se réunira très prochainement à ce sujet, proposera une animation culturelle théâtrale ou musicale, en soirée au milieu de cette semaine.

- Blason devant la mairie

Eliane PEROTTI présente des esquisses de la sculpture du blason de la commune prévue d'être positionnée devant la mairie. Une décision sera prise lors d'un prochain conseil.

Prochaine réunion du Conseil : Lundi 6 mai 2013 à 20h15

Fin de la séance à 23h30